



Communiqué de presse 23 mai 2024

La Poste et Cheops, le réseau des Cap emploi, renforcent leur coopération pour favoriser le maintien dans l'emploi des postiers.

Lors du Baromètre Cheops de l'activité 2023 des Cap emploi qui s'est tenu au Sénat, le jeudi 23 mai 2024, La Poste et Cheops (Conseil national Handicap et Emploi des Organismes de Placement Spécialisés) ont signé une convention de partenariat pour améliorer le maintien dans l'emploi des postières et postiers en situation de handicap et favoriser leur évolution professionnelle.

Les objectifs du partenariat

Déjà partenaire de longue date, La Poste et Chéops souhaitent rendre plus efficace leur coopération et assurer une égalité de traitement à tous les postiers, quel que soit leur territoire.

Ce partenariat vise à simplifier et rationaliser les échanges entre La Poste et les Cap emploi.

Un engagement fort pour l'inclusion

La Poste, premier employeur de personnes en situation de handicap en France avec plus de 14 000 postiers concernés, démontre son engagement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap avec un taux d'emploi de 9,33%.

Un partenariat avec Cheops, le réseau des Cap emploi, expert emploi et handicap.

Cheops représente les 98 Organismes de Placement Spécialisés, Cap emploi, répartis en métropole et dans les territoires ultramarins.

Acteurs du service public de l'emploi, les Cap emploi œuvrent sur deux grandes missions : l'accès vers l'emploi en lien avec France Travail dans les lieux uniques

d'accompagnement et le maintien dans emploi des personnes en situation de handicap. Le réseau des Cap emploi a réalisé plus de 24 000 maintiens dans l'emploi en 2023. Les Cap emploi travaillent en concertation avec l'Agefiph sur la mise en œuvre de prestations spécialisées handicap.

« La Poste veut renforcer le recours aux dispositifs publics de maintien dans l'emploi pour les postiers et les postières. L'expertise des conseillers Cap emploi est essentielle pour leur offrir ces nouvelles possibilités. Ce partenariat ouvre le champ des possibles » déclare Karim ELOUATTASSI, Directeur Qualité de Vie et Conditions de Travail à la Direction des ressources humaines du groupe La Poste.

« Grâce à cette convention signée avec La Poste, employeur emblématique pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, le réseau des Cap emploi accompagnera leurs collaborateurs dans et en emploi ainsi que dans leur évolution professionnelle. La proximité territoriale, l'agilité et l'expertise emploi et handicap de notre réseau seront les clés de réussite de cet accord » déclare Jean-Pierre BENALET, Président de Cheops.

Contact Presse

La Poste : service.presse@laposte.fr / 01 55 44 22 37

Cheops : Martine Savary - 06 64 25 66 59 - martine@geckotom.com

À propos du groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur son réseau de services de proximité, humain et numérique, le plus important de France. Ce réseau se compose de 37 300 points de service dont 17 700 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et près de 19 600 points d'accès à un service postal (relais et consignes Pickup, Espaces Pros). La Poste distribue plus de 15 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2023, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 34,1 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 233 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont plus de 179 000 en France. Dans le cadre de son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe le cap d'une croissance rentable et responsable en France et à l'international s'appuyant sur un modèle multi-activités robuste. Entreprise à mission depuis 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

À propos de Cheops Cap emploi :

Cheops, le Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés, représente les Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux.

Les 3 grandes missions de Cheops :

- 1) Représenter les Cap emploi.
- 2) Participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- 3) Professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées.

Toutes les informations sur : <http://www.cheops-ops.org/>

Twitter : @Cheopsconseil